

Mâcon, le mardi 24 janvier 2023

Madame, Monsieur, Cher(e)s adhérent(e)s,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de l'Union Viticole 71 qui se déroulera le :

Lundi 6 Février 2023 à 17h
Salle de réunion (haute) – Cave de LUGNY

Notre Assemblée Générale sera l'occasion de faire un point sur les dossiers syndicaux d'actualité : ZNT riverains, assurance récoltes, fermages viticoles, etc... Elle se déroulera en deux parties :

✓ **Partie statutaire :**

- Présentation de l'activité 2022 de l'Union Viticole 71 et des actions syndicales menées,
- Rapport moral du Président,
- Elections des représentants de l'Union Viticole,
- Questions diverses.

✓ **Partie informative :**

Haute Valeur Environnementale (HVE) :

Comment obtenir ou conserver la certification HVE? Quelles sont les réglementations en vigueur et comment les appliquer sur les exploitations ?

Avec l'intervention de Audrey Sassi de la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire

Comptant vivement sur votre présence et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher(e)s adhérent(e)s à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Patrice FORTUNE
Président de l'Union Viticole 71



Christian BAJARD
Président de la FDSEA 71



Destinataires : Adhérents viticoles